



Fédération Française de Tennis de Table

Comité Départemental de la Somme

Procès-verbal

**De l'Assemblée Générale ordinaire
Des clubs de la Somme
Du 1 Septembre 2018**

Procès-verbal de l'assemblée générale électorale des clubs de la Somme affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table, tenue le 1 Septembre 2018, à la Maison des Sport d'AMIENS, de 15h15 à 17h00, sous la présidence de Romain REVAUX.

Clubs présents : Amiens STT, Villers-Bretonneux PPC, Amiens LL, Abbeville AC, Feuquières en Vimeu TT, Friville Escarbotin-Belloy TT, Puzeaux AAE, Bouzincourt PPC, Pierrepont Sur Avre USL, Canchy ASC, Flaucourt ASL, Moreuil PPC, , Ville Le Marcelet-Flixecourt TT, Poix de Picardie USTT, Domart Sur la Luce TT, Allery TT, Dreuil TT, Montdidier PPC, Béthencourt US, Roye PPC, Péronne TT, Longueau ESC, Epagnette AS, Doullens Bernaville TT, Proyart TT, Fourdrinoy-Cavillon, Boves ASTT, Rue UP, Vauchelles ASV, St Valéry ASTT, St Fuscien TT, Vignacourt TT, Beauval TT, CD Somme Corpo TT, Ribemont/Ancre TT.

Clubs absents : Mers le Tréport Eu TT, Albert-Bray USOA, Epeville TT, Plessier Rozainvillers SC, Saint Sauflieu ASL, Blangy-Bouttencourt SEP, Muille PPC, Caix Rosières TT, Saleux LL, Franvillers ATT, Fort Mahon Plage AAE, , Combles FR, Tincourt Boucly FrC.

1. Pointage des Associations

35 clubs présents (13 clubs absents) sur les 48 clubs du comité de la Somme affiliés durant la saison 2017-2018.

Cela correspond à 99 voix présentes sur 130 voix au total. Le quorum de 66 voix est donc largement atteint et l'assemblée ainsi que l'élection complémentaire peuvent se dérouler normalement.

En préambule de l'assemblée, Romain REVAUX souhaite la bienvenue aux représentants des clubs. Il présente à sa table Régis RECOUPE (Trésorier du comité). Il excuse l'absence de Marcel GLAVIEUX pour le CDOS, des représentants du Conseil départemental, de la DDSCS de la Somme, le CNDS/DRJSCS et d'Amiens Métropole.

Avant de dérouler l'ordre du jour de cette assemblée générale, Romain fait observer une minute de recueillement à la mémoire de tous les pongistes et de leurs proches disparus cette année, avec une pensée particulière pour Jean-Marie DUMINI, président de Rue UP durant de longues années.

2. Adoption du dernier PV d'Assemblée Générale

Le Procès-verbal d'Assemblée Générale électorale du 2 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport moral du Président

En qualité de Président, Romain présenter le traditionnel rapport d'activité.

La Somme a subi une baisse continue du nombre de licenciés depuis 2001, avec encore la saison précédente une baisse des effectifs de 50 licenciés (1641 licenciés).

Cette année, le nombre de licenciés est stable (6 licenciés de moins) et on constate une augmentation des licenciés traditionnels (+44) et une baisse des licenciés promotionnels (-50). C'est un bon signe, et c'est même étonnant, car inverse à la situation habituelle.

Le Championnat par équipes s'est bien déroulé, les clubs et correspondants ont bien pris l'habitude de saisir les feuilles de match sur le logiciel fédéral. Peu de retard, pas d'amendes, et quelques forfaits généraux, en nombre limité. Romain rappelle que la Départementale 4 est une division à part, puisqu'il est possible de s'inscrire en D3 ou en D4 pour une nouvelle équipe. Les règlements ont été revus afin de confirmer que cette division est purement gérée de manière indépendante, et que les règlements fédéraux s'appliquent en D1, D2 et D3. Il rappelle l'importance de suivre les règlements fédéraux, en particulier dans le championnat par équipes, afin d'éviter que des problèmes graves comme ce qui s'est passé pour le club de Caix Rosières (forfait en régionale, et donc forfait sur l'ensemble des équipes) ne se reproduise.

Concernant le Critérium Fédéral (compétition individuelle), on note une diminution de 10 % des inscrits par rapport à l'an dernier, en particulier au niveau des catégories jeunes. Ce n'est pas catastrophique, mais il semble que cette compétition soit boudée. Pourtant, des changements ont eu lieu, Romain rappelle qu'il est possible de s'inscrire en cours d'année sur les tours 2, 3 et 4, avec tarif dégressif. Il demande aux correspondants de rappeler cette possibilité à leurs joueurs, d'insister qu'elle est davantage à la carte qu'avant, et qu'elle permet de jouer aussi gratuitement d'autres compétitions.

Concernant les autres compétitions, la Coupe de la Somme est toujours très prisée, on bat tous les ans le record d'inscriptions (36 équipes cette année). Romain regrette la faible mobilisation des joueurs débutants et/ou classés 5. Une autre agréable surprise est celle des Finales par Classements, qui a été davantage relayée afin d'augmenter le nombre d'inscrits. En effet, cela permet d'avoir davantage de qualifiés à l'échelon régional, et donc davantage de qualifiés au niveau national. Nous en avons eu 2 au niveau national, Guillaume SECQ et Timothy MANGIN, preuve que c'est possible.

Le Championnat de la Somme a moins bien fonctionné, le nombre d'inscrits est en augmentation, et le niveau des joueurs est plus élevé. Il faut rappeler aux joueurs qu'il s'agit du titre départemental, qualificatif pour l'échelon régional si l'on a fait le critérium.

En jeunes, cette même compétition est une catastrophe, le nombre d'inscrits est très faible et l'on souhaite la valoriser l'an prochain.

Le Challenge PMB, qui se fait en fin de saison aussi, a été très fréquenté, c'est une belle compétition pour les jeunes débutant. Dans le même type de compétitions, mais par équipe de 2, le Critérium PB et MCJ (qui se déroule en 3 tours) a été un succès, notamment par la participation de clubs qui profitent du soutien technique d'Aline HUCLEUX. Romain rappelle d'ailleurs que ce sont dans ces compétitions que le travail de détection peut se faire, afin d'inviter ensuite des jeunes ayant un certain talent sur les stages départementaux. Cela permet de les valoriser, de les faire progresser. D'ailleurs, la compétition de référence, le Top Détection Départemental, est une compétition qui permet de les envoyer ensuite au niveau régional. Cette compétition attire peu, et cela entraîne des qualifiés qui n'ont pas forcément le niveau et se font ensuite éliminer en régionale. Il espère avoir davantage de jeunes sur cette compétition, pour les plus petits (Poussins et Benjamins 1), un effort sera fait en termes de lots et de frais d'inscription.

Les stages départementaux ont été modifiés, avec une formule sur sélections d'abord, puis sélection et ouvert à tous, en faisant des groupes d'âge différents. Un stage en internat est prévu cette saison, il n'y en a pas eu l'an dernier, faute de joueurs suffisants. Ces stages sont aussi l'occasion de tisser du lien avec les clubs, et de permettre aussi de créer une dynamique de progression à l'intérieur de clubs.

C'est d'ailleurs le travail d'Aline dans les clubs, qui peut aussi permettre d'avoir de bonnes pratiques, et former ainsi des jeunes adultes qui pourront faire le relais d'Aline sur les clubs.

Dernière compétition de l'année : les Interdépartementaux, où le comité arrive deuxième derrière l'Oise. Romain rappelle que l'an passé, les départements du 62 et 59 avaient participé, mais ont décliné par la suite, pour cette année et les années à venir. Les ex-départements picards ont souhaité la garder, car elle permet de récompenser nos jeunes, et de se situer par rapport à nos voisins, en particulier l'Oise. Nous rattrapons un peu l'Oise, mais il y a encore des catégories où l'on n'est pas au niveau. Le contenu des stages a été amélioré, et on en voit les fruits. Romain espère bien pouvoir accrocher le titre cette année, d'autant que la compétition se déroulera dans la Somme, vraisemblablement à Mers/Eu/Tréport.

4. Présentation du bilan financier 2017 / 2018

Régis RECOUPE présente les comptes relatifs à la saison 2017-2018.

Le compte de résultat laisse apparaître cette saison un résultat d'exploitation globalement à l'équilibre (103€), avec les produits financiers ramenant le résultat de l'exercice à 1004€, avec un total de produits d'exploitation de 46 476,10€ pour un total de charges d'exploitations de 46373,02 €. Il explique que le Comité Départemental a pu enregistrer une nouvelle augmentation des subventions par un dossier très fourni, auprès du Conseil Départemental, subvention qui a été demandée une nouvelle fois à la hausse pour la saison à venir (9700€) compte tenu de l'importance des actions à mener. Toutefois, la tendance ne sera pas à long terme à l'augmentation des subventions. Le prévisionnel n'est pas à ce niveau. Il faut donc pouvoir compter sur des fonds propres, amenés pour l'essentiel par la licenciation. Il note une stabilité dans le championnat par équipes ainsi que dans les licences. Le paiement des quotes-parts licences versé par la ligue est incomplet, le troisième tiers est payé en juillet. Nous aurons donc à partir de l'an prochain un roulement en place et une somme normale.

Quelques variations à noter par rapport aux années précédentes : la baisse du coût des stages (un stage internat en moins, transformé en externat), la ligne salariée en baisse correspondant à l'achat de la voiture et donc des indemnités de déplacement en moins. Sur le poste « Frais divers » avec 2000€ d'écart, il s'agit des billets pour la Coupe du Monde, vendu par le comité à prix coûtant, la contrepartie se retrouve en produits d'exploitations. La voiture se retrouve dans le tableau d'amortissement, avec une sortie annuelle de 1395€. Rien n'a été prélevé sur les réserves, ce qui permet d'envisager sereinement la continuité du CD Somme. Romain rappelle que les diminutions de subventions, en particulier le CNDS, sont importantes (-40%), ce qui n'est pas notre cas car le dossier était plus conséquent, du fait d'actions plus coûteuses.

5. Rapport des commissaires aux comptes

Bernard NAUJOKS nous commente le bilan financier. Les commissaires aux comptes rappellent avoir procédé au contrôle en effectuant toutes les diligences nécessaires. Sur le bilan vérifié, clôturé au 30 juin 2018, il constate que le produit d'exploitation reflète la réalité. Il y a augmentation des charges d'exploitations compensée par une hausse perceptible au niveau des subventions. Ils notent la gestion saine de la trésorerie, en compte sur livret et part sociale. Les comptes annuels tels qu'ils sont présentés à l'assemblée sur le compte-rendu financier sont réguliers et sincères.

6. Budget prévisionnel 2018 / 2019

Régis présente un budget prévisionnel semblable à celui de l'an passé, proche du bilan financier réalisé cette année, et s'appuie d'ailleurs sur les subventions, comptées à la baisse. Régis indique l'ajout de la ligne Interdépartementaux (qui sera organisée par le comité cette année), et la dotation aux amortissements plus élevée car calculée sur 12 mois au lieu des 10 mois cette année.

7. Quitus au trésorier

Le bilan financier 2017 / 2018 ainsi que le budget prévisionnel 2018/ 2019 sont adoptés à l'unanimité des présents.

8. Election complémentaire des membres du Comité Directeur

Un appel à candidature pour compléter le Comité Directeur (suite à deux démissions, le comité étant au complet l'an dernier) a été lancé aux clubs en juillet dernier.

Le Comité Départemental a reçu 2 candidatures pour 2 postes à pourvoir. Romain présente les candidatures, rappelle que l'élection est pour deux ans. Le vote est à bulletin secret (bulletins de liste).

Les candidats sont :

SECQ Guillaume
PILLON Sonia

Les candidats se présentent à l'assemblée. Trois scrutateurs non candidats sont demandés dans l'assemblée.

Les 2 candidats sont élus suivant les résultats suivants :

PILLON Sonia : Unanimité : 99 voix
SECQ Guillaume : 97 voix

9. Election du représentant à la Fédération Française de Tennis de Table

Le Comité Directeur propose de renouveler Yves TATE, suppléé par Romain REVAUX, qui sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

10. Election des commissaires vérificateurs pour l'année 2018 / 2019

Suivant la proposition du Comité Directeur, Bernard NAUJOKS et Philippe DEROBERT sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

11. Adoption des modifications aux statuts du comité

Les statuts ont été remis en forme. Il nous était reproché l'an dernier la place des féminines et du médecin dans le comité directeur. La modification prend en compte les préconisations de la FFTT, en reprenant les mots proposés (tendre vers une stricte parité).

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

12. Adoption de la modification de participation des féminines au championnat par équipes masculin

L'accord de l'assemblée n'est pas nécessaire, mais la fédération préconise un avis sur ce sujet. Il s'agit d'accepter la possibilité de 4 féminines dans le championnat masculin. La fédération a validé ce changement, la ligue le faisant cette année. Le comité trouvait donc évident de s'y rallier. L'objectif est d'augmenter les possibilités pour les clubs, et pas les réduire.

Romain évoque à ce propos le problème du brûlage des filles avec le championnat masculin. Afin d'éviter ce problème, l'appellation est modifiée pour éviter le terme championnat.

Yves TATE s'y oppose, car il estime que les filles ont le droit à un championnat à elles, qui était une particularité de notre comité, et qui a des avantages (coefficient des points gagnés). Il regrette qu'avec 300 filles dans le département, on ne trouve pas d'équipes pour le championnat. Il faut en tenir

compte. Il retirera son équipe si c'est le cas, qu'il estime comme un déclassement, et fera jouer son équipe fille en masculins.

La modification est approuvée à l'unanimité.

13. Intervention des participants

Une question a été soulevée concernant la demande de Départementale 2 du Vendredi :

Le club de Vignacourt demande s'il est possible de créer une poule spécifique du Vendredi, indiquant que des joueurs de son club sont sur le carreau, ne pouvant jouer le week-end, ni la semaine. Il précise qu'il y a deux poules en D3 et D4, qui sont à 10, il faut potentiellement en trouver 4 supplémentaires. Il ajoute que les niveaux sont déséquilibrés, cela permettrait de niveler les niveaux.

Romain répond que le comité n'y est pas opposé, mais que les sondages faits auparavant ont tous été peu concluants. Il propose de refaire une demande aux clubs mais rappelle les contraintes :

- système en vase clos, que fait-on des éventuelles montées en D1 ?

- Comment faire lors du passage au Vendredi avec les équipes régulièrement qualifiées en D2, qui ne veulent pas jouer le vendredi ? Cela signifie une poule supplémentaire, donc désorganise le nombre de montée.

Jean-François précise que le problème va se poser ensuite pour la départementale 1, puis ailleurs. D'autres problèmes se posent, dont la réalisation du serpent. De même, ceux qui ont des réservations de salle permettent ainsi de libérer la salle le week-end.

Pour clore la discussion, Romain demande donc l'avis pour une mise en place d'une D2. 18 clubs sont favorables, Romain propose donc que le comité planche dessus dès la prochaine réunion, pour une mise en place en deuxième phase, sous réserves de la bonne participation des clubs.

Une question est posée sur la journée de championnat le 11 novembre

Les présidents d'association, ou d'autres élus, vont avoir un problème car ils doivent être présents, surtout sur l'année du centenaire. Romain rappelle que le match peut être avancé au 4 novembre. Le problème se pose si le club refuse. Yves souhaite un avancement officiel au 4 novembre. Romain explique que tout a été envoyé, il préfère un arrangement ponctuel.

Intervention de St Valéry sur les déplacements (toujours 4 déplacements)

Romain explique que les oppositions sont faites sur la contrainte des clubs, qui sont assez lourdes. La constitution des poules est complexe, et l'on fait au mieux. En deuxième phase, il indique que l'on fait au mieux pour respecter l'alternance de 3 et 4 réceptions.

Il rappelle que le serpent est suivi pour la D1 et D2 (constitution des poules mais pas leur place dans la poule, tributaire des contraintes). Par contre, il rappelle qu'il est impossible de tenir compte des kilomètres, car cela demanderait plusieurs jours, avec l'obligation de passer

Intervention sur le nombre de descentes de club, variable d'un an sur l'autre

Romain explique qu'il ne s'agit pas de variable, mais correspond au nombre de descente. Pour cela, il arrive parfois qu'il y a une descente de 6^{ème}, il explique que le départage est fait sur l'ensemble des poules. La notion de quotient intervient aussi (si le nombre de matchs est différent).

Il rappelle que les constitutions de poules de R4 se fait surtout en géographique, si une poule de R4 se retrouve avec 6 clubs de la Somme, le risque de descentes potentielles augmente.

14. Allocution des invités

Aucun invité n'a pu être présent, l'envoi des invitations ayant été tardif.

15. Remise des récompenses

Le Challenge Jacques DERANGERE, qui récompense un dirigeant ou un joueur, est attribué à Daniel HANQUIEZ, pour sa carrière de dirigeant à Friville.

Le Challenge Emilienne Hardy récompense le club de PROYART ASTT.

Cette année, le Mérite Départemental (Promotion Guy DAMELINCOURT) est remis à :

- Carol BOULANGER (dirigeant de Feuquières)
- Marie José ASTIER (club de Ville Le M/Flixecourt)
- Jocelyn GALLE (club de St Valéry)
- Corine LOOTEN (club de Rue)
- Jérôme GACQUER (club de St Fuscien TT)

La Coupe de la Somme Gaston HARDY (Moins de 1200 points) est décernée à AMIENS STT.

La Coupe de la Somme André DEBOUBERT (Moins de 1800 points) est décernée à DOULLENS BERNAVILLE TT.

La Coupe de la Somme André TROUVE (moins de 2400 points) revient à VILLE LE M/FLIXECOURT.

La Coupe de la Somme Yves LEFEBVRE (moins de 3000 points) est remise à EPPEVILLE TT.

16. Clôture de l'Assemblée Générale

Romain remercie tous les représentants de club et leur souhaite une excellente saison. Il clôture la présente assemblée à 17h00 et convie ses membres au pot de l'amitié offert par le Comité.